

## Note explicative projet étudiant Blosne amont

Le territoire anciennement appelé zone cœur de Rennes Métropole a été intégré en janvier 2022, lors du transfert de la compétence gestion des milieux aquatiques (GEMA), aux unités de gestion Vilaine amont d'Eaux & Vilaine.

Jusqu'à là, ce territoire avait accueilli peu d'actions de reconquête du bon état écologique des cours d'eau. Avant le transfert de la compétence, une étude diagnostic des cours d'eau et de proposition d'actions de restauration a été réalisée par le bureau d'études Hardy Environnement ; en parallèle une démarche de concertation des acteurs du territoire a été initiée par Rennes Métropole.

La stratégie de priorisation du contrat territorial de l'Unité de gestion Est d'Eaux & Vilaine a placé l'amont du Blosne hors secteurs opérationnels, pour la première partie de contrat (2022-2024). Néanmoins, ce secteur basculera en opérationnel en seconde partie de contrat (2025-2027).

Dans ce cadre, AgroParisTech Nancy et Rennes Métropole se sont rapprochés pour élaborer un partenariat, afin que les élèves en dernière année de cycle ingénieur accompagnent Rennes Métropole pour aider Eaux & Vilaine à préparer la seconde partie du contrat, concernant le passage du bassin versant du Blosne amont en secteur opérationnel.

Ce partenariat se matérialise sous la forme d'un projet de 5 semaines avec un objectif pédagogique de mise en situation professionnelle des étudiants.

Plus particulièrement, les étudiants réaliseront les missions suivantes :

- Une synthèse bibliographique et cartographique des diagnostics et données existants, plus particulièrement :
  - Identification des besoins en connaissances complémentaires qui seront à acquérir pendant la phase terrain ;
  - Préparation des supports cartographiques (et autre format) pour la concertation à tester pendant la phase terrain.
- Une analyse plus fine via un travail terrain à l'échelle des sous-bassins versants du Blosne amont et de l'affluent rive gauche du Blosne constitutifs de l'amont du cours d'eau du Blosne :
  - Mise en œuvre des protocoles terrain pour compléter les diagnostics existants, avec une priorité sur les zones de sources ;
  - Réalisation d'enquêtes sociologiques auprès des acteurs locaux du territoire : riverains, élus, agriculteurs, forestiers... pour identifier les freins et les leviers pour la mise en œuvre d'actions de restauration des milieux aquatiques.
- Une proposition de plan d'actions :
  - Synthèse des actions de restaurations des milieux à réaliser en complément de celles proposées dans le programme d'actions fait par Hardy Environnement ;
  - Identification des freins et des secteurs favorables pour l'accueil de projets de restauration des milieux aquatiques.

Les étudiants seront présents sur le terrain pendant 3 semaines du 9 au 27 janvier 2023 et prospecteront le long des cours d'eau par petits groupes pour réaliser des relevés, rencontrer des propriétaires et exploitants pour recueillir leur sentiment sur l'état des milieux naturels et identifier des freins et leviers pour l'accueil de projets de restauration des milieux aquatiques.

